
RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE DE GÉOGRAPHIE

Le jury de l'épreuve orale de géographie du concours A-TB a eu le plaisir, comme lors des précédentes sessions, d'entendre de très bonnes prestations. Il constate aussi une baisse sensible des prestations indigentes et ne peut que se réjouir que ces dernières se fassent de plus en rares. La très grande majorité des candidats passe cette épreuve avec sérieux et fait preuve face au jury d'une présence de tous les instants, y compris lors de la séance de questions qui suit l'exposé. Rappelons que celle-ci est essentielle, et qu'elle permet toujours à des candidats pugnaces et combatifs de gagner des points, quand bien même l'exposé avait pu être fragile. L'ensemble des prestations entendues montre que les candidats ont préparé cette épreuve avec rigueur et sérieux : nous ne pouvons que les en féliciter, ainsi que les préparateurs qui sont des acteurs essentiels de cette évolution positive.

Toutefois, et sans que cela ne remette en cause ce qui vient d'être écrit, le jury a cette année encore entendu des prestations un peu plus en retrait et a pu constater des lacunes et défauts récurrents. Le premier d'entre eux tient à l'attention à porter au sujet qui est proposé : comme les années passées, trop de candidats parmi ceux qui ont eu des notes moyennes voire médiocres ont été pénalisés parce qu'ils n'ont pas pris en compte l'intitulé du sujet et n'ont pas assez pris la mesure des orientations données par le dossier documentaire complémentaire. Le jury note toutefois avec plaisir que la part des candidats n'analysant pas le sujet s'est considérablement réduit. A ce défaut d'attention porté au sujet s'ajoute un autre défaut, hélas lui de plus en plus courant : la leçon plaquée. Si le jury ne peut que se réjouir que les candidats aient travaillé sérieusement pendant leurs cours de géographie et aient appris de nombreuses choses, il rappelle que l'épreuve n'est pas fondée sur une récitation de cours, aussi précise soit-elle, mais sur l'évaluation de la capacité du candidat à se saisir de ses connaissances pour décrire, commenter et analyser des documents qui reposent tous sur le croisement d'un thème et d'une région singuliers qui ne peuvent bien se comprendre que si ils sont situés et contextualisés. Ainsi, rappelons que toutes les régions de moyenne montagne ne se ressemblent pas nécessairement, que les régions méditerranéennes sont très variées et que l'on ne peut les réduire à un type unique... et que de ce fait des connaissances plaquées sans prise en considération du contexte ne peuvent que conduire à des erreurs d'analyse, le plus souvent introduites par un « donc » rarement pertinent. Le jury a bien conscience de la difficulté de l'exercice, mais, bien souvent, la simple consultation de l'atlas mis à disposition et des cartes économiques régionales de celui-ci permettrait d'éviter de grossières erreurs.

Le traitement des documents appelle quelques commentaires : si le commentaire de carte topographique est de mieux en mieux maîtrisé, certains défauts persistent. Il en va ainsi d'un usage parfois peu pertinent de la toponymie, plus rarement de la topographie. Rappelons que la description des formes du relief peut avoir son importance, et que, parfois, il peut être utile d'avoir la curiosité d'aller consulter la carte géologique mise à disposition. Cette description topographique et la compréhension des formes du relief peut en effet avoir son importance pour certains sujets dans certaines régions. Comment en effet envisager de traiter un sujet sur les usages agricoles des versants d'une carte de montagne sans jamais montrer que l'on est en montagne ? Les descriptions et analyses paysagères pourraient elles aussi gagner en finesse, en limitant autant que possible des dichotomies automatiques (bocage/openfield) et des déductions et analyses qui le sont tout autant, et qui bien souvent se révèlent fausses (extensif/intensif, bien mal maîtrisés). Enfin, le dossier documentaire est parfois inégalement exploité : il faudrait en particulier que les candidats pensent davantage à croiser les informations, au sein des documents

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE DE GÉOGRAPHIE

(lorsqu'un extrait du RGA propose de comparer plusieurs communes), entre les documents et entre le dossier documentaire et la carte. Ce dernier point devrait permettre aux candidats de prendre la mesure des nuances régionales qui peuvent exister à une échelle fine, lesquelles sont souvent un élément important de la description et de l'analyse mais trop rarement mis en avant, voire vu.

Ces quelques remarques ne sont que des pistes qui doivent attirer l'attention des candidats sur certains biais constatés lors de cette session en vue d'améliorer leurs prestations futures. C'est le but d'un tel rapport. Mais une fois encore, ces quelques lignes parfois critiques ne doivent pas masquer la satisfaction d'ensemble du jury face à des candidats qui, dans leur immense majorité, et quelle que soit leur réussite, ont pris la mesure de l'intérêt de cette épreuve et au-delà de l'intérêt d'un questionnement sur les dynamiques des espaces ruraux au sein desquels ils seront amenés à travailler dans les années à venir. Nous ne pouvons que nous en réjouir et les encourager à persister dans cette voie.